

VI. Le développement durable

4. Interface Ville Port

4.4 Création et entretien d'espaces verts et plantations

Chaque année, le Port Autonome plante des milliers d'arbres et d'arbustes, 44 467 à l'automne 2004, sur les communes riveraines de la Seine et entretient des espaces verts multiples et variés. Quelques-unes de ces opérations sont décrites ci-après, à titre d'exemples.

Traitement raisonné des espaces verts

Le traitement phytosanitaire et le désherbage des espaces verts (berges, terre-pleins...) du Port Autonome de Rouen font désormais appel à la méthode du "**traitement raisonné**".

Ainsi, seules peuvent intervenir sur le domaine portuaire des entreprises agréées au titre de la loi relative à la distribution et à l'application par des prestataires de services de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés. C'est la garantie de l'utilisation du bon produit, au bon moment, à la juste dose, par des personnels habilités ayant reçu les formations correspondant à leurs responsabilités ; c'est aussi la garantie d'une réduction des émissions de produits difficilement tolérés par l'écosystème.

Retour à l'agriculture de la chambre de dépôt de Sahurs

A Sahurs, les dépôts des sédiments de dragage ont cessé définitivement en décembre 2003. Un suivi environnemental est conduit depuis plus de dix ans; il démontre que l'amélioration de la qualité des matériaux permet de respecter les seuils réglementaires fixés par les normes "sols", "eau potable" et "fourrage".

Ces résultats laissent envisager avec optimisme le retour du site à sa vocation agricole. Un projet de réaménagement paysager est en cours de définition avec la Commune de Sahurs et le Port Autonome de Rouen, avec l'appui du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

Afin de faciliter les choix d'exploitation ultérieurs par comparaison des analyses aux seuils réglementaires, le Port Autonome de Rouen poursuivra une surveillance du site et un suivi des récoltes, jusqu'à confirmation de la stabilisation des résultats.



VI. Le développement durable

4. Interface Ville Port

4.4 Création et entretien d'espaces verts et plantations

Nouveau parc arboré à La Bouille

Situé à l'interface entre la Ville et le Port, un nouveau parc arboré de six hectares remplace l'arboretum détruit par la tempête du 26 décembre 1999. Réalisé par le Port Autonome de Rouen sur un dessin de l'architecte-paysagiste D. Comont (cabinet Arc-en-Terre) avec le concours de fonds européens (FEDER), ce parc contribuera à embellir les bords de Seine et l'entrée de la commune de La Bouille.

Gabions paysagers et plantations à Grand-Couronne

Les abords du Terminal Vrac Solides de Grand-Couronne, à l'angle du Boulevard Maritime et de la Route Départementale n° 13, ont été redessinés et plantés, sur une idée de Françoise GUILLON de *l'Atelier de Paysage*. L'amélioration visuelle et paysagère du site, réalisée à l'initiative du Port Autonome, présente en particulier une utilisation originale de gabions rigides pour délimiter des massifs plantés, gabions conçus habituellement pour la protection ou le soutènement des berges.

Afin d'améliorer l'insertion visuelle du terminal conteneurs de Grand-Couronne, le Port de Rouen a fait appel au cabinet d'architectes paysagistes urbanistes *Folius* qui a notamment proposé de végétaliser la bordure sud du terminal, longue d'environ 1 km. En conséquence, les équipes du Port Autonome ont mis à profit les mois d'automne pour réaliser les terrassements et plantations préconisés par ce cabinet : près de 4 000 arbres et arbustes ont ainsi été plantés, principalement des cotonéasters, platanes, viburnum, éléagnus, amélanchiers et cornus.